

<b>FICHE DE POSTE A PROFIL</b>		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP-017-CPC LE CANET</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique exerçant en Circonscription Circonscription Marseille le Canet</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Circonscription Marseille le Canet
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GÉNÉRAL ET RÉFÉRENCES</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré.
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser et conduire des animations pédagogiques dans le cadre de la formation continue en circonscription et suivi de constellations.</li> <li>- accompagner la mise en œuvre de projets et d'actions pédagogiques dans les écoles.</li> <li>- apporter son expertise aux équipes pour que les projets partenariaux soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes.</li> <li>- participer à des conseils de cycle, à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de projets pour apporter son expertise.</li> <li>- accompagnement pédagogique des enseignants et suivi des classes dédoublées, des néo-enseignants.</li> <li>-participer aux objectifs de réseaux (Conseil écoles collège, commission de liaison...).</li> <li>-représenter l'IEN et l'institution dans le cadre de délégations spécifiques et participation à des groupes de travail départementaux.</li> <li>- Traiter des aspects administratifs, réglementaires, logistiques, en liaison avec le secrétariat de la circonscription et la DSDEN.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des questions didactiques, pédagogiques ou organisationnelles des enseignements et de l'évaluation.</li> <li>- Capacité à concevoir et conduire des actions de formation.</li> <li>- Maîtrise des outils numériques, des parcours de formation à distance et de la mutualisation des ressources pédagogiques.</li> <li>- Capacités d'adaptation et d'autonomie.</li> <li>-Capacité à travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.</li> <li>-Aptitudes relationnelles et d'adaptabilité.</li> <li>-Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté .</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE</b>	CAFIPEMF A défaut, le postulant s'engage à préparer le CAFIPEMF et à se présenter dans l'année aux épreuves.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire.
	<b>RÉGIME HORAIRE</b>	1607 heures
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.  Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.
	<b>MODALITÉS DE RECRUTEMENT</b>	Entretien devant une commission de recrutement.
	<b>CONTACT</b>	Guichard Céline IEN Marseille le Canet    ce. <a href="mailto:0131305y@ac-aix-marseille.fr">0131305y@ac-aix-marseille.fr</a> 04 84 35 81 30